

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS
Maison de Pays
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 30
Présents : 30
Votants : 30
Pour : 30

L'an deux mille dix, le vingt-trois Janvier, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué par le Président Maryse BALSE, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Dominique MORTEMOUSQUE, Vice-Président.

Date de convocation : 14/01/2010

PRESENTS : Annick CAROT, Francis BOURGEOIS, Dominique MORTEMOUSQUE, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Gérard ROUSSELY, Marie-Thérèse MANGEOT, Jean-Marie SELOSSE, Marie-Rose ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, Isabelle LAAN, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Jean-Marie BOUSQUET, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Viviane GRELETTY, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET, Bertrand FLAYAC.

OBJET :

DGE 2010

**Dossier
Aménagements
de la Place Centrale
de la Bastide
de BEAUMONT DU PERIGORD**

Le Président explique au conseil que les aménagements structurants des bastides voisines ont entraîné une explosion des activités commerciales et touristiques dans leur canton.

Beaumont du Périgord souhaite continuer ses efforts de valorisation de bourg déjà effectués et veut réaliser cette fois-ci l'élément fort : **l'aménagement de la place centrale.**

Le projet, réalisé par l'Agence Technique Départementale, prévoit la réhabilitation des couverts, la construction d'une halle identique à celle qui existait auparavant, qui abriterait un espace aménagé pour les marchés, foires et animations et la création de sanitaires place des mesures. Ces travaux comprennent les aménagements de surface, la réalisation ou la réfection des réseaux nécessaires mais aussi de l'éclairage

Le coût des travaux et honoraires est estimé à :

- Aménagement de la Place et de ses couverts :	515 000 €
- construction de la halle :	147 550 €
- création de sanitaires place des mesures :	38 138 €
Total HT :	700 708 €
Total TTC :	838 047 €

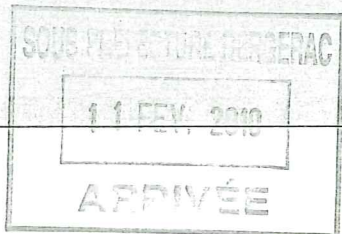
Le président explique que cette tranche d'aménagement du bourg de BEAUMONT est la plus significative et doit permettre d'attirer les visiteurs et de développer l'activité des commerces. Ainsi ce projet entend créer une dynamique dont le but est de faire de la Bastide de Beaumont du Périgord un endroit agréable et attrayant et ainsi de

relancer l'économie locale en développant le tourisme et son impact financier.

Le Conseil de la Communauté de Communes du Pays Beaumontois après en avoir délibéré
approuve ce projet,
en accepte la maîtrise d'ouvrage,
et sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DGE 2010 de 210 212 euros soit 30% des travaux HT.

Certifié exécutoire,
Reçu en sous-Préfecture
le : 11 FEV. 2010

Publié ou notifié
Le : 11 FEV. 2010



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 3 Février 2010

Le Président,

Maryse BALSE

